DEPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement
d'Etampes
Canton d'Arpajon

N°	2025	036

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOISSY-SOUS-SAINT YON

DATE DE CONVOCATION **14 Mars 2025**	L'an deux mille vingt-cinq
DATE D'AFFICHAGE **26 Mars 2025**	Le vingt mars à 20 heures 30,
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 PRESENTS : 18 VOTANTS : 24	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PICHON, Maire. **Etaient présents :** M. PICHON Jean–Marc – Mme MOUNOURY Aurélie – M. IBOUADILENE Francis – M. LOURS Xavier – Mme COURTOIS Cécile – M.GAUTHIER Dominique – M. DA SILVA Frédéric – M. REYNAUD Max – Mme DUCHOSAL Christine – M. DUCHOSAL Frédérick – Mme BLAIZE Sophie – M. LAURENT Eric – Mme PEDRONO Anne-Marie – M. LION Robert – M. FAUCHÉ Fabien – Mme COLLIN Monique – M. CHAMPION Patrick – Mme HEMON Alexandra. **Absent(e)s représenté(e)s** : Mme CAZADE-SAADA Claire – Mme MOAL Sylvie – Mme BONNASSEAU Patricia – M. GOFF Jullian – M. TISCHENBACH Thierry – M. DORIZON Maurice. **Absent(e)s non représenté(e)s** : Mme LEROMAIN Nadège – Mme BILIEN Carine – Mme SCACCHI Anne. Monsieur FAUCHÉ Fabien a été désigné secrétaire de séance.

SUBVENTION AU PROFIT DU COLLEGE ALBERT CAMUS DE LA NORVILLE DANS LE CADRE DU PROJET : VOYAGE A BERLIN

Madame MOUNOURY Aurélie, rapporteur, informe le Conseil Municipal que le collège Albert Camus de La Norville sollicite la commune en vue d'obtenir une participation financière à un projet de voyage scolaire à BERLIN pour l'année scolaire 2024/2025.

Le projet concerne deux classes de 3ème du collège Albert Camus de La Norville (51 élèves). Il vise à offrir aux élèves l'opportunité de découvrir des sites historiques et culturels majeurs, de développer leur ouverture culturelle et dans le cadre de leur programme scolaire, de développer leur conscience citoyenne.

Pendant ce séjour, les élèves visiteront des lieux emblématiques tels que le DDR Museum, le mémorial de l'Holocauste, le château de Charlottenburg, les souterrains de Berlin et le mémorial du Mur. Ces visites permettront d'aborder des thèmes cruciaux de l'histoire européenne contemporaine, tels que la guerre froide, la division de l'Allemagne, la Shoah et les enjeux de la mémoire collective. Ils seront logés en auberge de jeunesse.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la demande de subvention du collège Albert Camus en date 05 février 2025 pour le voyage prévu du 27 avril au 2 mai 2025 à Berlin

CONSIDERANT que la commune de Boissy-sous-Saint-Yon souhaite soutenir les échanges culturels internationaux à destination de jeunes Buxéens,

Publié le : 06/06/2025 09:14 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/31863

DIT que la somme est inscrite au budget 2025,

Après avis favorable de la Commission Animation du Territoire du 14 mars 2025

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE l'attribution, à titre exceptionnel, d'une participation ou subvention de fonctionnement au collège Albert Camus de la Norville, d'un montant de **300 euros**.

Le Maire,

Jean-Marc PICHON

Mairie de Boissy-sous-Saint-Yon (91790)

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
091-219100856-20250320-DEL2025-036v4-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/03/2025

Publié le : 06/06/2025 09:14 (Europe/Paris)
Collectivité : Boissy-sous-Saint-Yon
https://www.intramuros.org/boissy-sous-saint-yon/documents_administratifs/31863